

Il a ainsi pour tâches de :

- Installer et expérimenter le matériel informatique ainsi que les logiciels de réseaux et de systèmes d'exploitation.
- Maîtriser les architectures et les technologies des Réseaux.
- Maîtriser les systèmes d'exploitation.
- Assurer la mise en place et l'intégration des applications retenues.
- Maîtriser les plateformes audiovisuelles.
- Effectuer des contrôles de routine, de sécurité et de qualité et tenir des registres de ceux-ci.
- Sauvegarder et restaurer des données.
- Assurer le reporting à sa hiérarchie.

Article 3 : Compétences requises

Le Technicien Réseaux Informatiques doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques :

- Niveau maîtrise pour les systèmes d'exploitation PC, serveurs, routeurs.
- Niveau pratique en développement selon les architectures appliquées.
- Réaliser des supports techniques.
- Traiter l'information (collecter, classer et mettre à jour).
- Réaliser des analyses croisées depuis les différents champs de la base de données.

❖ Comportementales et Managériales :

- Capacité à travailler de façon autonome et à collaborer au sein d'une équipe.
- Etre dynamique, rigoureux et réactif.
- Faire preuve d'initiative et être attentif aux détails.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de 10/20 seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit * 0,4 + Note du test oral * 0,6

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	Questions techniques	Note/20	Français	2 H
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Français	30 minutes

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Une (1) copie certifiée conforme des attestations d'expérience, le cas échéant.

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le27 MARS 2024

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faiçal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision



17 MARS 2024